



PV Conseil Municipal

17 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept-septembre à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de Vers, régulièrement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil, sous la présidence de Madame LAVOREL Joëlle, Maire.

Nombre de membres
Théorique : 13
En exercice : 13
Présents : 8
Procuration : 3

Date de convocation
08/09/2025

Présents : DUPRAZ Philippe, EXCOFFIER Lionel, GUILLERMET Jérôme, JACQUET Brigitte, KARATAS Aylin, LAVOREL Joëlle, MARTINET Sylvain, Laurence NOVO PEREZ,

Représentés :

DECRUY Marie-Hélène qui donne pouvoir à JACQUET Brigitte

DUBOUCHET Philippe qui donne pouvoir à EXCOFFIER Lionel

MUGNIER Joseph qui donne pouvoir à LAVOREL Joëlle

Excusé(s) : EXCOFFIER Yves, LAUREAU Pierre

Absent(s) :

Secrétaire : JACQUET Brigitte

1- Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 10 juillet 2025

Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 juillet 2025 a été approuvé à l'unanimité des présents.

2- Informations des Commissions Communales

2.1 Compte-rendu des autorisations d'urbanisme – Jérôme

N°	Objet	Situation	Décision
DP 15/25	Pergola	141 Rte de la Fruitière	Refusée 05/06/25
DP 23/15	Annexe de 15.52 m ²	79 Allée du Dahu	Refusée 13/06/25
DP 24/25	Palissade bois	340 Rte de la Motte	Refusée 26/06/25
DP 12/25	Modification façades	75 Ch. du Vieux Bellosy	Accordée 04/07/25
DP 27/25	Panneaux photovoltaïques	152 Ch. des Cortillets	Accordée 10/07/25
DP 31/25	Ombières bois	306 Rte de Pré Paradis	Accordée 21/07/25
DP 28/25	Panneaux photovoltaïques	141 Rte de la Fruitières	Accordée 21/07/25
DP 26/25	Réfection des façades	Imm. Allée de Coppet	Accordée 31/07/25
DP 33/25	Réfection des façades	Rte de Valleiry/Rte de Viry	Accordée 31/07/25

DP 19/25	Modification fenêtre	278 Rte de la Motte	Accordée 12/09/25
DP 36/25	Clôture	120 Rte de Pré Paradis	Accordée 12/09/25
PC 03/23/T02	Transfert de PC	Allée des Chanterelles - Lot La Fruitière	Accordé 07/07/25
AT01/25	2 ^{ème} Crèche	307 Rte de Viry	Accordée 26/06/25

3.0. Délibérations :

3.1 Convention Financière – Cérémonie du 8 mai 2025 – D2025 031

Madame le Maire présente à l'Assemblée la convention qui a pour objet de définir les modalités de participation financière de l'ensemble des Communes concernées par la cérémonie organisée par la Commune de Viry pour le 8 Mai 2025.

Le montant de la participation de la Commune de VERS est de 449.77 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
AUTORISE Madame le Maire à signer cette convention.

3.2 Subvention Comité des Fêtes de Feigères – D2025 032

Madame le Maire expose à l'Assemblée la demande de subvention du Comité des Fêtes de la Commune de FEIGERES qui organise la manifestation « Octobre Rose Intercommunal ».

Le montant de cette subvention est de 500.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

ACCEPTE le versement de la subvention d'un montant de 500.00 € au Comité des Fêtes de la Commune de FEIGERES.

3.3 Subvention Association « Donneurs de Sang » – D2025 033

Madame le Maire propose le versement d'une subvention de 150.00 € à l'Association « Les Donneurs de Sang » pour l'organisation de la manifestation « Octobre Rose Communal »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal
ACCEPTE le versement de la subvention d'un montant de 150.00 €.

3.4 Subvention Ligue Contre le Cancer – D2025 034

Madame le Maire propose à l'Assemblée concernant « Octobre Rose Communal » le montant de 2 € par tour effectué au profit de la Ligue Contre le Cancer.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

ACCEPTE le versement d'un montant de 2 € par tour effectué.

4 – Divers

- Auberge la Fruitière :
 - o Les Gérants ont annoncé la fin de leur activité à la date du 1^{er} septembre dernier.
 - o Nous attendons la réception du jugement définitif du Tribunal de Commerce.

- CCG
 - o Tarifs piscine : le montant des cours de piscine pour les écoles va augmenter de 1 400 € à 1 600.00 € par créneau horaire,
 - o Ramassage des OM : le PAV n'est pas si efficace qu'espéré.

- SIPV
 - o Police Municipal : actuellement les 3 ont demandé leur mutation et ont quitté la PM le 1^{er} septembre dernier. Le recrutement est en cours,
 - o Maison médicale : les carports ont été démontés par mesure de sécurité
 - o Maison des jeunes : le projet est arrêté et la maison va devenir des logements d'urgence

Fin de séance à 21h30 – le prochain CM 22 octobre 2025 à 20h.

